



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

LE 13 AOÛT 2024

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY, TENUE A LA MAIRIE, 360, RUE PRINCIPALE, SAINT-ALPHONSE-DE-GRANBY (QUÉBEC), LE MARDI 13 AOÛT 2024 À 19H00 AFIN D'AGRANDIR LA ZONE CA-1, D'AUTORISER LES HABITATIONS MULTIFAMILIALES DANS LA ZONE CA-1 ET D'INTERDIRE LES MINI-ENTREPÔTS DANS LA ZONE CD-1 ET CD-2.

PRÉSENCES :

Le maire, monsieur Marcel Gaudreau.

Madame la conseillère Suzanne Choinière et messieurs les conseillers François Vadnais, Gilbert Cabana, Bertrand Dubé et Alexandre Picard. La directrice générale / greffière-trésorière qui agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

ABSENT :

Benoît Isaia

CONSTATATION DU QUORUM

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Après avoir constaté qu'il y a QUORUM, il demande de l'enregistrer au procès-verbal.

1.0

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

ATTENDU QUE le QUORUM a été constaté ;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉE par Bertrand Dubé

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'Assemblée publique de consultation ouvre à 19h00; soit l'heure prévue dans les différents avis publics à cet effet, en conformité avec la Loi.

2.0

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Un ordre du jour est proposé, selon le sujet concerné :

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Gilbert Cabana

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour est adopté.

ORDRE DU JOUR

PRÉSENCES

CONSTATATION DU QUORUM

1.0 OUVERTURE DE LA SESSION

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3.0 Présentation et explication concernant « le projet de règlement no. 430-2024 modifiant le règlement de zonage no. 372-2017 afin d'agrandir la zone CA-1, d'autoriser les habitations multifamiliales dans la zone CA-1 et d'interdire les mini-entrepôts dans la zone CD-1 et CD-2. »

4.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

5.0 Proposition d'adoption « le projet de règlement no. 430-2024 modifiant le règlement de zonage no. 372-2017 afin d'agrandir la zone CA-1, d'autoriser les habitations multifamiliales dans la zone CA-1 et d'interdire les mini-entrepôts dans la zone CD-1 et CD-2. »

6.0 CLÔTURE DE LA SESSION.

3.0

PRÉSENTATION ET EXPLICATIONS DU PROJET DE RÈGLEMENT

Présentation et explications sont faites des projets de règlements no. 430-2024 aux personnes présentes.

4.0

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal consacre une période de temps durant laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions. Elle débute à 19h08 jusqu'à 19h09.



5.0

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

**PROPOSITION D'ADOPTION DU PROJET DU RÈGLEMENT NO. 430-2024
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 372-2017 AFIN D'AGRANDIR LA
ZONE CA-1, D'AUTORISER LES HABITATIONS MULTIFAMILIALES DANS LA
ZONE CA-1 ET D'INTERDIRE LES MINI-ENTREPÔTS DANS LA ZONE CD-1 ET
CD-2.**

SUR PROPOSITION Bertrand Dubé

DUMENT APPUYÉE par Gilbert Cabana

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil, en fonction des commentaires reçus et des questions des personnes présentes, proposera l'adoption du projet de règlement no. 430-2024, sans modifications et ce, lors de la session régulière du 13 août 2024.

6.0

CLÔTURE DE LA SESSION

ATTENDU QUE les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités;

SUR PROPOSITION de François Vadnais

DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la présente session est levée à 19h12.

Annie Lessard, d.g. et gref.trés.
Secrétaire de l'assemblée

Marcel Gaudreau, maire
Président de l'assemblée



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

LE 13 AOÛT 2024

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du conseil municipal de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby, tenue le treizième jour du mois d'août de l'an deux mille vingt-quatre (2024-08-13), sous la présidence du maire. La directrice générale/greffière-trésorière agit à titre de secrétaire.

PRÉSENCES :

Le maire, monsieur Marcel Gaudreau.

Madame la conseillère, Suzanne Choinière et messieurs les conseillers François Vadnais, Gilbert Cabana, Bertrand Dubé et Alexandre Picard. La directrice générale/greffière-trésorière madame Annie Lessard qui agit à titre de secrétaire.

ABSENT :

Benoît Isaia

CONSTATATION DU QUORUM

Le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Après avoir constaté qu'il y a **QUORUM**, il demande de l'enregistrer au procès-verbal.

2024-08-135

OUVERTURE DE LA SESSION

ATTENDU QUE le **QUORUM** a été constaté ;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉ par Gilbert Cabana

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents que la session ouvre à 19h30.

2024-08-136

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour proposé a été remis au préalable à tous les membres du conseil, et la secrétaire leur fait part des points qu'il y aurait lieu de compléter et/ou de rajouter, s'il y a lieu.

SUR PROPOSITION de François Vadnais

DUMENT APPUYÉ par Alexandre Picard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents que l'Ordre du Jour est adopté, en laissant toutefois ouvert le point intitulé « **SUJETS DIVERS DE DERNIÈRE HEURE** ».

ORDRE DU JOUR

- | | PRÉSENCES | CONSTATATION DU QUORUM |
|-----|---|------------------------|
| 1- | OUVERTURE DE LA SESSION | |
| 2- | ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR | |
| 3- | ADOPTION PROCÈS-VERBAL - JUILLET 2024 | |
| 4- | CORRESPONDANCE | |
| | FINANCE | |
| 5- | Rapport de la directrice générale/greffière-trésorière - juillet 2024. | |
| | ADMINISTRATION | |
| 6- | Acceptation des comptes à payer - août 2024 et des comptes payés affectant l'année 2024. | |
| 7- | Tous sujets relatifs - Achat, vente, rachat de terrain. | |
| 8- | Tous sujets relatifs - Subvention, publicité, achat. | |
| 9- | Tous sujets relatifs - Entente FQM prévention. | |
| 10- | Tous sujets relatifs - Décompte no.2 / Asphalage rue Gabrielle. | |
| 11- | Tous sujets relatifs - Décompte no.2 / Stationnement Centre communautaire. | |
| | AFFAIRES NOUVELLES OU SUJETS DE SESSIONS ANTÉRIEURES REPORTÉS | |
| 12- | Rapports verbaux ou écrits : Inspecteur municipal et environnement et directrice générale/greffière-trésorière. | |
| | VOIRIE MUNICIPALE | |
| | HYGIÈNE DU MILIEU | |
| | URBANISME | |
| 13- | Tous sujets relatifs - Adoption du règlement 430-2024. | |
| 14- | Tous sujets relatifs - Acceptation / Recommandation du C.C.U. | |
| | LOISIRS | |
| 15- | Tous sujets relatifs - Programmation - Automne 2024. | |
| 16- | Tous sujets relatifs - Semaine des bibliothèques publiques. | |
| | SUJETS DE DERNIÈRE HEURE | |
| 17- | Tous sujets relatifs - Programme d'aide à la voirie locale pour Chemin de la Grande-Ligne. | |
| | PÉRIODE DE QUESTIONS | |
| | CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SESSION | |



2024-08-137

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 09
JUILLET 2024**

Copie du procès-verbal de la session régulière tenue le 09 juillet 2024 a été transmise au préalable à tous les membres du conseil ;

SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé

DUMENT APPUYÉ par Suzanne Choinière

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le procès-verbal de la session régulière du 09 juillet 2024 est **ADOPTÉ** tel que rédigé et soumis.

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

2024-08-138

**RAPPORT VERBAL - DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE-
TRÉSORIÈRE**

Soumis au conseil : Rapport verbal du 13 août 2024 fait au conseil municipal par la directrice générale/greffière-trésorière ;

SUR PROPOSITION de François Vadnais

DUMENT APPUYÉE par Gilbert Cabana

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte et entérine le rapport verbal de la directrice générale/greffière-trésorière du 13 août 2024 sur les autorisations de dépenses, les finances de la municipalité et sur l'état de l'ensemble des dossiers en cours.

QUE ce conseil approuve ledit rapport verbal tel que fait et rédigé.

2024-08-139

**AUTORISATION DES COMPTES À PAYER EN AOÛT 2024 & AUTRES
COMPTES PAYÉS AFFECTANT L'ANNÉE 2024**

Soumis au conseil : Liste des comptes à payer en août 2024 & autres comptes payés affectant l'année 2024;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE les salaires payés aux employés en juillet 2024 sont ratifiés par ce conseil.

QUE ce conseil approuve les comptes à payer en août 2024 et les autres comptes payés affectant l'année 2024 et ce, tels que soumis et en autorise le paiement.

ACHAT OU VENTE DE LOT

Aucun sujet traité.

2024-08-140

DÉCISION DU CONSEIL – SUBVENTION, ACHAT, PUBLICITÉ

SUR PROPOSITION de Gilbert Cabana

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte :

1. Combeq, formation sur la gestion efficace des plaintes; 490.00.-\$, plus tx ;
2. CPE l'amus'ailes ; commandite pour la santé mentale ; 100.-\$;
3. Sani/Fontaine; achat d'un abreuvoir extérieur; 4 950.-\$, plus tx ;
4. Corriveau et fils ; peinture salle communautaire ; 5 500.-\$, plus tx ;
5. Colas ; lignage rue du Klondike ; 6 361,03.-\$, plus tx ;
6. Equips-mobile inc ; réparation zamboni ; 6 196,33.-\$, plus tx ;
7. Rona Cowansville ; changer robinetteries aréna ; 1 660,21.-\$, plus tx ;
8. Réfair ; nettoyage de ventilation pour l'aréna ; 2 087,50.-\$, plus tx ;

2024-08-141

**DÉCISION DU CONSEIL / ENTENTE AVEC LA CNESST POUR LA
CONSTITUTION D'UNE MUTUELLE DE PRÉVENTION**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby a entrepris des démarches pour la constitution d'une mutuelle de prévention;

SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé

DUMENT APPUYÉE par Suzanne Choinière

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE, les administrateurs en ayant fait une lecture complète et s'en déclarant satisfait que l'entente projetée avec la *Commission des normes, de l'équité, de la santé et de*



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

sécurité du travail relative au regroupement d'employeurs aux fins de l'assujettissement à des taux personnalisés et au calcul de ces taux pour l'année 2025 soit accepté telle que rédigée,

QUE, le conseil a pris connaissance du document intitulé Mutuelle de prévention « FQM-SST (MUT-00709)-Convention relative aux règles de fonctionnement», précisant les règles de fonctionnement, les obligations et responsabilités des membres de la mutuelle.

QUE ce conseil autorise le maire et en son absence le maire suppléant et la directrice générale/greffière-trésorière et en son absence son adjointe à signer si nécessaire, tout document effet à la présente.

2024-08-142

DÉCISION DU CONSEIL / ACCEPTATION DU DÉCOMPTÉ NO.2 ET AUTORISATION DE PAIEMENT – TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE GABRIELLE

Document : Recommandation de paiement no.2 du 09 Août 2024 reçue de Dave Williams, ing;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby a entrepris les travaux de réfection de la rue Gabrielle;

ATTENDU QUE la municipalité a accordé le contrat à la compagnie Groupe Colas Québec inc. par résolution;

SUR PROPOSITION de Alexandre Picard

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte la recommandation de paiement du 09 Août 2024 de Dave Williams, ing., mandaté par la municipalité pour la surveillance des travaux, vérification des quantités et des prix pour les travaux réalisés.

QUE Dave Williams, ing., recommande de payer le Décompte no.2 au montant de 38 388.13 \$ taxes incluses.

QUE ce conseil autorise le maire et en son absence le maire suppléant et la directrice générale/greffière-trésorière et en son absence son adjointe à signer si nécessaire, tout document effet à la présente.

2024-08-143

DÉCISION DU CONSEIL / ACCEPTATION DU DÉCOMPTÉ NO.2 ET AUTORISATION DE PAIEMENT – TRAVAUX DU STATIONNEMENT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Document : Recommandation de paiement no.2 du 09 Août 2024 reçue de Dave Williams, ing;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby a entrepris les travaux du stationnement du centre communautaire;

ATTENDU QUE la municipalité a accordé le contrat à la compagnie Bertrand Ostiguy inc. par résolution;

SUR PROPOSITION de Gilbert Cabana

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil accepte la recommandation de paiement du 09 Août 2024 de Dave Williams, ing., mandaté par la municipalité pour la surveillance des travaux, vérification des quantités et des prix pour les travaux réalisés.

QUE Dave Williams, ing., recommande de payer le Décompte no.2 au montant de 90 060,66 \$ taxes incluses.

QUE ce conseil autorise le maire et en son absence le maire suppléant et la directrice générale/greffière-trésorière et en son absence son adjointe à signer si nécessaire, tout document effet à la présente.

RAPPORTS VERBAUX OU ÉCRITS :

INSPECTEUR MUNICIPAL & ENVIRONNEMENT

L'inspecteur municipal et environnement dépose son rapport sur les permis émis.

DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

La directrice générale/greffière-trésorière n'a pas de rapport.



2024-08-144

No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Saint-Alphonse-de-Granby

**ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT NO.430-2024
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 372-2017 AFIN D'AGRANDIR
LA ZONE CA-1, D'AUTORISER LES HABITATIONS MULTIFAMILIALES
DANS LA ZONE CA-1 ET D'INTERDIRE LES MINI-ENTREPÔTS DANS
LA ZONE CD-1 ET CD-2.**

Document soumis : Second projet de règlement no. 430-2024 – *sans modifications* ;
ATTENDU QU'UN avis de motion relatif au présent règlement a été donné lors de
la séance ordinaire du conseil tenue le 04 juin 2024;

ATTENDU QUE l'adoption du premier projet de Règlement no. 430-2024 a eu lieu
lors la séance ordinaire du Conseil tenue le 04 juin 2024;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a eu lieu le 13 août 2024 à
19h00 portant sur ce projet de règlement ;

SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé

DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil adopte le second projet de règlement, sans changement,
« *RÈGLEMENT NO. 430-2024 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 372-2017 AFIN
D'AGRANDIR LA ZONE CA-1, D'AUTORISER LES HABITATIONS
MULTIFAMILIALES DANS LA ZONE CA-1 ET D'INTERDIRE LES MINI-
ENTREPÔTS DANS LA ZONE CD-1 ET CD-2.* », tel que soumis et rédigé.

Copie du règlement est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

2024-08-145

**DÉCISION DU CONSEIL / RECOMMANDATION DU CCU - DEMANDE DE
DÉROGATION MINEURE : DOSSIER DE LOT NO. 6 539 816 CADASTRE
DU QUÉBEC CONCERNANT LE DÉGAGEMENT ET LA MARGE
LATÉRALE DU BÂTIMENT ACCESSOIRE QUI N'EST PAS CONFORME
À LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE**

ATTENDU QUE le propriétaire du lot 6 539 816 s'est adressé au CCU dans le but
d'autoriser un bâtiment accessoire qui est à 0,9 m de la ligne de lot latérale au lieu de
2m et un dégagement du bâtiment principal de 2 m au lieu de 3m.

ATTENDU QUE le CCU a accepté ladite demande et a en fait la recommandation
au conseil municipal pour approbation;

ATTENDU QUE le conseiller Alexandre Picard, siégeant aux réunions du Comité
consultatif d'Urbanisme (CCU), a expliqué le dossier concerné aux membres du
conseil municipal;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉE par Gilbert Cabana

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE ce conseil, suite à l'étude et à la recommandation du CCU, entérine
l'orientation de ce dernier et accorde une dérogation mineure concernant le dossier
du lot 6 539 816 du cadastre du Québec.

2024-08-146

**DÉCISION DU CONSEIL – ACCEPTATION DE LA PROGRAMMATION DES
ACTIVITÉS POUR LA SAISON AUTOMNE 2024**

Document soumis : Rapport de Caroline Rouillier Duquette, coordonnatrice aux
sports et cultures a soumis le calendrier d'activités pour la saison automne 2024;

SUR PROPOSITION de François Vadnais

DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil approuve ledit calendrier et les activités qu'il contient.

2024-08-147

**DÉCISION DU CONSEIL – ACCEPTATION DES ACTIVITÉS POUR LA
SEMAINE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES / OCTOBRE 2024**

ATTENDU QUE Caroline Rouillier Duquette, coordonnatrice aux sports et cultures
a soumis la demande pour les activités de la Semaine des Bibliothèques Publiques
qui se tiendra au mois d'octobre 2024;

SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉE par Gilbert Cabana



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE ce conseil approuve la tenue des activités pour la Semaine des Bibliothèques Publiques qui se tiendra sur 4 jours soit du 21 au 24 octobre 2024 au montant de 500.00.-\$, tx inc ; pour les activités et achats nécessaires.

2024-08-148

DÉCISION DU CONSEIL – RÉFECTION DU CHEMIN DE LA GRANDE-LIGNE/ PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE – VOLET REDRESSEMENT ET ACCÉLÉRATION

ATTENDU QUE le Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) vise à assister les municipalités dans la planification, l'amélioration et le maintien des infrastructures des réseaux routiers local et municipal dont elles ont la responsabilité;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des modalités d'application du PAVL, notamment celles du volet concerné par la demande d'aide financière soumise dans le cadre de ce programme et s'engagent à les respecter;

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière concernent des routes sous l'autorité municipale et des travaux admissibles à l'aide financière;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE le bénéficiaire d'une aide financière doit faire réaliser les travaux dans les douze mois suivant la lettre d'annonce et qu'il a pris connaissance des restrictions d'accès au programme prévues à la section 1.10 des modalités qui s'appliquent;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- L'estimation détaillée du coût des travaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby autorise le dépôt de la demande d'aide financière, confirme sa contribution financière au projet et autorise un de ses représentants à signer cette demande;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière ;

SUR PROPOSITION de Bertrand Dubé

DUMENT APPUYÉE par François Vadnais

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Alphonse-de-Granby autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

QUE ce conseil autorise le maire et en son absence le maire suppléant et la directrice générale/greffière-trésorière et en son absence son adjointe à signer si nécessaire, tout document ou entente à cet effet, y compris la convention d'aide financière, lorsqu'applicable, avec la ministre des Transports et de la Mobilité durable. effet à la présente.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le conseil municipal consacre une période de temps durant laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions. Elle débute à 19h35 jusqu'à 20h24.

2024-08-149

CLÔTURE DE LA SESSION

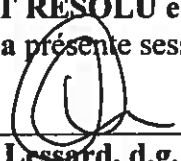
ATTENDU QUE tous les sujets prévus à l'ordre du jour ont été traités;

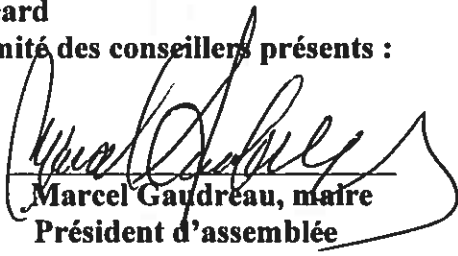
SUR PROPOSITION de Suzanne Choinière

DUMENT APPUYÉE par Alexandre Picard

IL EST RÉSOLU et ADOPTÉ à l'unanimité des conseillers présents :

QUE la présente session est levée à 20h25.


Annie Lessard, d.g. et greff. trés.
Secrétaire de l'assemblée


Marcel Gaudreau, maire
Président d'assemblée

